

COLOMBIE

Les membres des communautés indigènes pris en otages doivent être libérés immédiatement

Index AI : AMR 23/043/2004

ÉFAI

Mercredi 1^{er} septembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a condamné l'enlèvement de plusieurs dirigeants indigènes par les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie) et demandé leur libération immédiate.

Le gouverneur de la communauté indigène de Toribío, Plinio Trochez, le maire de la municipalité de Toribío, Arquímedes Vitonás Noscue, l'ancien maire de la municipalité de Toribío, Gilberto Muñoz Coronado, le gouverneur en exercice de la communauté indigène de San Francisco, Rubén Darío Escue et leur chauffeur, Eminson Velasco, ont été enlevés alors qu'ils quittaient le département de Cauca, le 22 août. Le groupe se rendait à une réunion de dirigeants indigènes à Altamira, dans la municipalité de San Vicente del Caguán, dans le département de Caquetá.

Les FARC auraient également enlevé Orlando Hernández Guanga, dirigeant indigène A'wa et maire de la municipalité de Ricaurte, le 25 août, alors que celui-ci se rendait dans la ville d'Ipiales, dans le département de Nariño.

« Ces tout derniers exemples d'enlèvements et de prises d'otages témoignent d'un mépris évident pour la vie des civils et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Les FARC doivent libérer les otages, sans délai et sans condition », a déclaré Amnesty International.

Une délégation de dirigeants indigènes est arrivée dans la région où l'enlèvement s'est produit pour essayer de négocier la libération de leurs collègues. La délégation a demandé à l'armée colombienne de s'abstenir de toute tentative d'intervention et de ne pas suivre les dirigeants indigènes sur place.

« Le gouvernement colombien a le devoir de protéger ses citoyens et de traduire en justice les auteurs de tels actes de violence. Toutefois, les autorités doivent veiller à ce que le recours à la force ou aux armes à feu soit conforme aux normes internationales et ne mette pas en danger la vie des otages », a déclaré Amnesty International.

Complément d'information

Des dirigeants indigènes ont, à de nombreuses reprises, été tués ou menacés par les forces de la guérilla et les paramilitaires soutenus par l'armée. Fréquemment, attaques et menaces sont employées en réponse à l'insistance des communautés indigènes à vouloir rester à l'écart du conflit. Les deux parties au conflit accusent souvent les communautés indigènes de collaborer avec leurs ennemis respectifs en raison de leur refus de se soumettre au contrôle des acteurs armés de la scène politique.

Le 8 novembre 2002, Amnesty International renouvelait par écrit aux FARC sa condamnation de la poursuite des enlèvements par la guérilla. L'organisation appelait les FARC à remettre en liberté sans délai et sans condition toutes les personnes détenues en otages et leur demandait de garantir la sécurité des membres des forces armées qu'elles détenaient. Amnesty International rappelait aux FARC qu'en agissant ainsi, elles agiraient conformément à leurs obligations au regard du droit international humanitaire. Les FARC n'ont donné aucune réponse et n'ont toujours pas donné de preuve d'un engagement sérieux à respecter le droit international humanitaire. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>